



Bokfis
DECISION N° 052/D/EDC/DG/DEX/DRHAG/SDAG/SM/2023 DU 10 AOUT 2023
Déclarant infructueux l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N° 004/AONO/EDC/CIPM/2022 du 1^{er} août 2022
Pour la réalisation des prestations de sécurité et gardiennage de
l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar.

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/EDC/CIPM/2022 du 1^{er} août 2022 pour la réalisation des prestations de sécurité et gardiennage de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 28 mars 2023 relatif à l'examen du rapport d'analyse des offres reçues dans le cadre de l'Avis d'Appel d'Offres sus visé ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

L'Avis d'Appel d'Offres N° 004/AONO/EDC/CIPM/2022 du 1^{er} août 2022 pour la réalisation des prestations de sécurité et gardiennage de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar est déclaré **infructueux**, l'unique soumissionnaire n'ayant pas atteint la note technique minimale de 80/100 pour être qualifié.



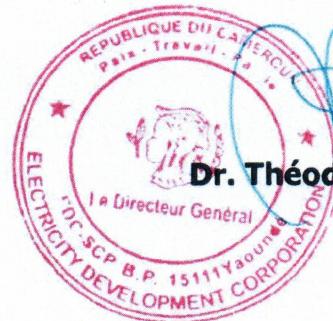
ELECTRICITY
DEVELOPMENT
CORPORATION

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

Article 2 :

La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

- Ampliations :
- CA
 - ARMP
 - MINMAP
 - CIPM/EDC



Dr. Théodore NSANGOU

Electricity Development Corporation _ SA
RC/YAO/2008/B/1227 _ N° contribuable : M1106000025048Z
Capital social : 15 000 000 000 FCFA
Siège social : BP 15 111 Yaoundé
Tél. : +(237) 222 23 19 30 _ Fax : +(237) 222 23 11 13
Site web: www.edc.cm
Mail: info@edc.cm